

DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE  
LES SUJETS PROSPECTIFS

<b>Domaine – Les finalités de l'École</b>	<b>Fiche n°02</b>
<b>Sujet – Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?</b>	
<b>Mots clés associés au sujet : <i>instruire ; éduquer ; préparer à la vie professionnelle ; citoyenneté ; contenu des programmes ; égalité</i></b>	

## 1. Définir le sujet

L'Etat éducateur réalise aujourd'hui ce qui n'était qu'un rêve pour les républicains des siècles précédents : il assure, directement ou indirectement, la scolarisation de tous les enfants, de l'âge de deux ou trois ans jusqu'à l'âge de vingt ans en moyenne. A ce formidable investissement de la Nation pour sa jeunesse correspond une demande sociale d'éducation, elle aussi sans précédent : dans une société en mouvement le métier et la position sociale ne sont plus hérités mais dépendent étroitement de la trajectoire scolaire et de la capacité de formation. Assurée de la place qu'elle occupe au sein de la communauté et dans la vie des familles, l'École devrait l'être également de son rôle. Il n'en est pourtant rien, comme le suggère déjà la pluralité des termes que l'on utilise pour désigner ses missions : instruire, éduquer, former. **Instruire : mais comment définir « ce que nul n'est censé ignorer » quand les savoirs s'accumulent et se transforment indéfiniment, que l'avenir est imprévisible et le passé contesté ? Importe-t-il du reste encore de transmettre des savoirs, d'imposer des contenus, ou faut-il avant tout « apprendre à apprendre » et familiariser les enfants avec l'esprit critique ? Eduquer : mais l'éducation morale, dont la nécessité pourtant se fait sentir, peut-elle être aujourd'hui - dans une société qui, devenue plus démocratique, s'éloigne des traditions autoritaires et met en son principe la relativité des valeurs - ce qu'elle était du temps de Jules Ferry ? Former : mais est-il possible d'anticiper les besoins futurs d'une économie en constante évolution ? Et ne faut-il pas, s'agissant de la préparation à l'insertion professionnelle, s'appuyer davantage sur les entreprises et répartir autrement la tâche entre formation initiale et formation continue ?** Ces incertitudes se sont traduites au cours des dernières années par l'impossibilité de choisir et par conséquent par l'accumulation des missions dont l'École se trouvait investie. Il est du reste plus simple de faire observer que l'on demande trop à l'École que d'indiquer avec précision et conviction quelles sont les missions parmi celles dont l'École à la charge celle-ci doit faire le sacrifice. Il faut pourtant que le débat ait lieu dans la mesure où la multiplicité des activités que l'École doit mettre en œuvre ont un coût et finissent par rejaillir sur l'efficacité de l'acquisition des « fondamentaux », ce que l'École seule peut transmettre.

## 2. Etat des lieux

L'efficacité de l'École dans l'accomplissement de ses missions dépend de la capacité à bien les définir. Pour cela des choix et des sacrifices sont sans doute nécessaires. La réflexion doit porter sur la manière de pondérer la place de chacune des grandes missions (instruire, éduquer, former) ainsi que sur le sens qu'il convient de leur donner.

### *Instruire ou former ?*

Rares sont aujourd'hui les métiers qui peuvent encore se transmettre d'une génération à l'autre : l'avenir professionnel de chacun - dans le cadre d'une « économie de la connaissance » où il n'est plus possible de trouver un emploi sans niveau de qualification - dépend étroitement de la formation qu'il aura reçue à l'École. **Faut-il pour autant considérer que la préparation à la vie professionnelle est la première mission de l'École ? Et peut-on du reste identifier clairement les besoins de formation requis par l'économie du futur ? L'École doit-elle avant tout assurer la transmission d'un socle culturel et d'une culture générale nécessaires à l'intégration nationale, aux progrès de la démocratie ou bien la formation et l'insertion professionnelles des jeunes ?** Le monde économique attend-il de l'École qu'elle dispense des formations générales et transversales susceptibles d'accroître la capacité d'adaptation aux imprévisibles contextes de travail de l'avenir ou bien souhaite-t-il voir l'Education Nationale multiplier les formations spécialisées en cherchant la plus grande adéquation possible aux métiers existants ? Faut-il concevoir un partage des rôles entre l'École et l'Entreprise, l'École prenant en charge la formation générale et laissant les entreprises parfaire la professionnalisation en fonction de leurs besoins - dans le cadre de l'alternance, ou de la formation continue, ou même en leur confiant la responsabilité de toute la formation professionnelle ? Ou faut-il au contraire aller plus loin qu'actuellement dans le sens de la scolarisation de la formation professionnelle ? Faut-il en outre rénover la formation générale et la définition de la culture de base en fonction des qualifications requises par le monde du travail ?

### *Instruire ou éduquer ?*

Dans un discours prononcé en 1894 Léon Bourgeois (qui fut ministre de l'Instruction publique et président de la ligue de l'enseignement) déclare que l'adolescent doit être préparé « non pas seulement à son métier mais à la vie » et « qu'il ait, vienne l'âge d'homme, acquis non seulement les connaissances, mais encore et surtout les forces qui lui seront nécessaires pour remplir le triple devoir et porter la triple dignité du chef de famille, du soldat et du citoyen ». La citation témoigne du fait que pour les pères fondateurs de l'École républicaine **l'éducation morale et la formation du citoyen font partie des missions de l'École** (et en constitue même la mission capitale), ce qu'atteste du reste la lecture des programmes de l'époque. Mais sur deux points essentiels notre situation historique est si différente qu'elle explique les incertitudes contemporaines :

D'une part le déclin des institutions qui autrefois accompagnaient l'École dans sa fonction d'encadrement de la jeunesse (l'Eglise, les mouvements de jeunes et bien entendu la famille) laisse en quelque sorte celle-ci en première ligne sur le terrain de l'éducation. La famille en

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

particulier n'est plus tout à fait « la cellule de base » de la société qu'elle était autrefois et tend à devenir une association d'individus libres et égaux ; les parents sont en outre concurrencés dans leur mission éducative à la fois par les médias et par le « groupe de pairs » : **suffit-il aujourd'hui de les rappeler à leur devoir d'exercice de l'autorité parentale ou bien faut-il admettre que l'École doit assumer davantage de responsabilités dans sa mission éducative ?** On peut aussi se demander si la stricte délimitation des rôles est conforme à l'idéal de justice : les carences éducatives constituent en effet pour un enfant un sérieux handicap, susceptible d'hypothéquer ses chances de réussir sa carrière scolaire ; le déficit culturel peut se combler, mais les conduites asociales ou à risque mettent à mal les conditions élémentaires de la progression des élèves - la présence, l'attention et le travail. **L'École peut-elle demeurer indifférente à l'inégalité devant l'éducation parentale ?**

D'autre part « la préparation à la vie » ne peut plus avoir le même sens qu'en un temps où l'identité de l'individu était nettement définie par la place et le rôle au sein de la famille ainsi que par l'appartenance à la Nation et les devoirs envers elle. L'émancipation de l'individu est devenue un but en soi et les missions que l'on assigne aujourd'hui à l'École en matière de préparation à la vie en découlent : éducation à la sexualité, à la santé, prévention des conduites à risque et de l'insécurité routière, etc. **Ces missions relèvent-elles légitimement de l'éducation nationale ou bien faut-il recentrer l'École sur l'instruction, en considérant que sa fonction première - qu'aucune autre institution ne peut remplir à sa place - est de dispenser un enseignement de qualité ?**

*Que faut-il enseigner ?*

La multiplication des missions dans l'ordre de la transmission des savoirs se traduit par l'empilement des enseignements et des connaissances dont on juge qu'elles sont indispensables au développement de l'homme et du citoyen. Le nombre des disciplines et le poids des programmes augmente sans que l'on se soucie de leur maîtrise finale par les élèves. Là encore la demande sociale et politique oscille : on exige d'une part que l'École demeure, au moins durant le temps de la scolarisation obligatoire, centrée sur les fondamentaux – l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au primaire, par exemple -, de l'autre on présente comme absolument nécessaire l'enseignement d'une langue vivante dès le primaire, voire même d'une langue régionale, la promotion du multilinguisme, celle de la culture technologique et professionnelle, l'enseignement des arts, de l'histoire des religions et de l'histoire européenne, de l'éducation civique juridique et sociale, etc. Une telle démultiplication conduit à s'interroger sur le sens du socle culturel dont l'acquisition doit être garantie à tous : **faut-il approfondir quelques disciplines fondamentales ou bien donner aux élèves la possibilité de découvrir une grande diversité de matières tout en favorisant le travail interdisciplinaire ?**

*Eduquer le citoyen*

Tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'éducation à la citoyenneté fait partie des missions de l'École. Mais le contenu qu'il faut lui donner et les modalités qu'elle doit revêtir ne vont plus de soi. **Faut-il cultiver l'autonomie et l'esprit critique du futur citoyen ou bien lui inculquer quelques convictions, relatives aux droits de l'Homme ou par exemple au devoir de mémoire, à l'antiracisme ou au développement durable ? Cette éducation se confond-elle avec l'instruction destinée à éclairer le futur citoyen, et qui, par la transmission d'un socle culturel commun, construit l'intégration et l'unité nationale ou**

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

**bien doit-elle revêtir la forme de l'incitation et de la promotion de l'engagement des jeunes, notamment dans le cadre de la « démocratie lycéenne »?** La définition de la citoyenneté n'est plus comme au temps de la III<sup>ème</sup> République indissociable de l'identité nationale : l'ouverture sur l'Europe et sur le monde, l'avènement d'une société « multiculturelle », l'individualisme des droits de l'Homme et l'approfondissement de la conscience humanitaire ont affaibli le sentiment d'appartenir à la communauté nationale : l'éducation civique doit-elle accompagner cette évolution, en privilégiant l'enseignement des droits de l'individu par rapport à celui de ses devoirs vis-à-vis de la communauté ou bien s'efforcer de pallier ses effets pervers éventuels ? **La valeur de laïcité doit-elle être interprétée dans le sens de la neutralité tolérante et conduire à valoriser l'expression des identités culturelles ou bien faut-il au contraire fonder sur elle l'exigence d'arracher les individus à leurs appartenances particulières, pour mieux les intégrer à la communauté élargie que représente la Nation et les ouvrir à l'universalité des savoirs ?** Il faut enfin s'interroger sur la manière d'organiser « le parcours civique » des élèves tout au long de la scolarité : faut-il tenir davantage compte de l'âge des enfants dans la conception de l'éducation civique ? Faut-il par exemple initier les enfants au débat dès le primaire ou privilégier à cet âge l'intériorisation des règles et l'apprentissage de la maîtrise de soi ?

*Accompagner la construction européenne*

Le futur citoyen, c'est aussi désormais le futur citoyen européen :  **dans quelle mesure l'éducation nationale doit-elle contribuer à favoriser l'intégration européenne de la France et des Français ? La question se pose au moins à trois niveaux : celui de la définition des programmes, celui de l'ouverture des écoles sur l'extérieur, celui enfin de la formation du futur Européen.** L'enseignement des langues vivantes doit-il être renforcé, et si oui comment ? Faut-il privilégier l'enseignement de l'anglais, qui pourrait devenir une langue d'usage susceptible de permettre à tous les Français de s'ouvrir davantage sur l'extérieur ou bien faut-il favoriser, à travers l'enseignement, l'expression de la diversité des langues européennes ? Faut-il promouvoir un enseignement de l'Histoire européenne à côté de l'enseignement de l'histoire nationale ou bien qui intègre celui-ci ? Par ailleurs l'École peut en multipliant les voyages et séjours linguistiques contribuer à développer, chez tous les élèves français, l'ouverture sur l'Europe. Il convient en outre de s'habituer à penser que chacun des quinze systèmes éducatifs de l'Union contribue à former le futur citoyen Européen. Cela entraîne deux conséquences : la nécessité, en premier lieu, pour chacun des systèmes nationaux de faire siens les objectifs communs définis par les ministres de l'éducation au niveau européen ; celle en second lieu pour chaque système éducatif d'intégrer l'exigence d'être évalué par les autres, sur la base de critères de comparaison communs. Il importe donc de s'interroger sur la manière dont ces nouvelles exigences peuvent rejaillir sur les missions et objectifs propres de notre École.

*Contribuer à réduire les inégalités sociales*

L'École est une institution qui a pour horizon l'avenir : il est tentant de lui demander de pallier les carences de la société contemporaine et d'exiger d'elle qu'elle prépare l'avènement d'une société plus juste. Faut-il demander à l'École de contribuer à réduire les inégalités sociales dans la société ou bien plus modestement d'essayer d'être juste dans son propre fonctionnement ? Même dans ce dernier cas les choses ne sont pas simples : **Faut-il que l'École se donne avant tout pour ambition de réaliser l'intégration de tous en luttant contre l'échec scolaire des élèves en grande difficulté – en vue d'assurer à tous une sorte**

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

**de socle culturel – ou bien doit-elle d'abord garantir l'égalité des chances et promouvoir au mérite les meilleurs parmi les plus défavorisés au départ de manière à jouer son rôle d'« ascenseur social » ? Lui faut-il expliciter les règles de la compétition scolaire ou bien dissimuler à tous ses effets afin de garantir l'égalité de dignité entre tous les élèves et toutes les filières ? Doit-elle enfin, sur le plan des méthodes, promouvoir l'égalité de traitement de tous les individus ou bien « donner plus à ceux qui ont moins » ?**

### **3. Questions à débattre**

Demande-t-on trop à l'École - et si oui quelles sont les missions auxquelles l'École devrait renoncer ?

#### **Instruire, éduquer, former.**

Faut-il, pour pallier la défaillance de certaines familles, rééquilibrer les missions de l'École en renforçant sa mission éducative ?

Faut-il réintroduire l'éducation morale – et si oui sous quelle forme ?

L'École doit-elle donner davantage de place à l'éducation à la santé ainsi qu'à la prévention des conduites à risque ?

Comment articuler l'enseignement d'une culture générale et la formation professionnelle ?

L'École doit-elle – et si oui comment - mieux préparer à l'entrée dans la vie professionnelle ?

L'École doit-elle transmettre aux enfants toutes les compétences et règles de comportement de base nécessaires à la vie professionnelle et sociale ou bien doit-elle centrer son action sur les connaissances et les compétences qu'elle est seule à pouvoir transmettre ?

L'École doit-elle aider les élèves à se forger des convictions ou bien doit-elle - et si oui selon quelles modalités - cultiver leur esprit critique ?

#### **Eduquer le citoyen**

L'École doit-elle mettre davantage l'accent sur la formation du futur citoyen ? Comment devrait-elle éduquer au respect des droits et aux règles de vie commune ?

L'École doit-elle – et si oui comment – prendre en charge « le devoir de mémoire » ?

#### **Réduire les inégalités**

Faut-il privilégier la détection et la promotion des talents et des mérites individuels ou bien la compensation des handicaps, l'intégration et l'élévation du niveau culturel de chacun ?

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

L'École doit-elle donner davantage de place à l'expression des identités culturelles régionales, religieuses ou ethniques ?

L'École doit-elle – et si oui comment - favoriser l'intégration des enfants issus de l'immigration ?

**Accompagner la construction européenne**

L'École doit-elle –et si oui comment – contribuer à une meilleure intégration de la France et des Français dans l'Europe ?

Faut-il renforcer ou réaménager l'enseignement des langues vivantes ? L'anglais ne doit-il pas être une discipline obligatoire plutôt qu'une langue étrangère parmi d'autres ?

Comment intégrer concrètement, dans notre système éducatif, les exigences et les objectifs éducatifs définis au niveau européen ?

**Répartir des missions par degré du système éducatif**

Qu'est-on en droit d'attendre de l'école maternelle ? Faut-il scolariser les enfants dès l'âge de deux ans ? Faut-il faire évoluer l'organisation de la maternelle ? Faut-il renforcer le rôle de préparation au CP de la grande section de maternelle ?

Qu'est-on en droit d'attendre de l'école primaire ? Doit-elle être davantage centrée sur les fondamentaux – et si oui à quelles activités ou apprentissages faut-il qu'elle renonce ? Est-il souhaitable et possible d'enseigner l'anglais dès l'école primaire ?

Qu'est-on en droit d'attendre du collège ? Doit-il préparer aux études du lycée général ou bien doit être à lui-même sa propre fin ?

A quoi sert le lycée ?